

Le crédit d'impôt audiovisuel

Date de début : 12 juin 2024
Date de fin : 12 juin 2024
Durée : 1 jour (7 heures)

Le Participant

Prénom :
Nom :
Fonction :
Téléphone :
Email :
Etes vous intermittent ? : Oui Non

L'Entreprise

Responsable de l'inscription :
.....
Fonction :
.....
Entreprise :
N° TVA Intracommunautaire :
.....
Adresse :
.....
.....
Téléphone :
Fax :
Email :

Modalité de financement

Montant des frais d'inscription : 800€ HT (960€ TTC)

**Vos critères professionnels vous permettent vraisemblablement d'avoir accès à un financement.
DIXIT est à votre disposition pour vous aider : contactez Bruno Hodebert au 01.70.36.43.89**

- Je vais faire une demande de prise en charge par l'AFDAS
 Je vais faire une demande de prise en charge par
 Je paierai à réception d'une facture.

Conditions Générales

- L'inscription ne sera définitive qu'après réception d'un engagement de financement de la part d'une entreprise, d'une OPCO ou du règlement de la facture
- En cas d'annulation à moins de huit jours ouvrés de la date d'ouverture de la formation, le montant de l'inscription restera acquis au profit de Dixit.

Finalisation

Fait à le Cachet de l'entreprise et signature

- Joindre un CV et toute autre information complémentaire.
- Nous envoyer ce bulletin par mail à : formation@dixit.fr
- Ou bien imprimer et retourner ce bulletin d'inscription à :

Dixit Formation – 241, boulevard Pereire 75017 Paris

(Tél.: 01 70 36 43 89 / formation@dixit.fr)

Déclaration d'existence n° 11752518975 / Siret 31646490800086 / APE 5811z